Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-124-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Objectifs	N°	Action	Type d'action	Détail de l'action	Impact et résultat attendu	Rôle CAPD	Porteur	Acteurs partenaires
Axe 1 - Socle transversal								
/	**1.1**	**Animer le PAT**	Animation du PAT : coordination, gouvernance, suivi, mise en lien d'acteurs	La CAPD est la porte d'entrée du projet alimentaire territorial. La personne en charge du PAT **rencontre les acteurs** du territoires, s'assure de leur **mise en lien** et les oriente autour des questions agricoles et alimentaires Elle assure le **suivi du PAT, le pilotage global de la feuille de route, la coordination des porteurs de projets** et acteurs impliqués dans la mise en oeuvre du PAT. Elle garantit la mise en oeuvre des actions, le suivi du calendrier, la **veille financière**. Elle rassemble les **indicateurs de réalisation et de résultat** du PAT L'animation du PAT implique également d'être en veille pour identifier et **impliquer de nouveaux acteurs** et de les mettre en lien, par exemple les structures de l'aide alimentaire **Le COPIL se réunit une fois par an, pour valider un suivi et une évaluation des actions**	Connaissance des acteurs locaux du PAT Mobilisation croissante d'acteurs autour du PAT Création d'un réseau qui facilite l'échange, le coportage de projet, la circulation d'information.	Porteur	CAPD	Direction Départementale des Territoires de l'Eure-et-Loir
	1.2	**Communiquer et sensibiliser autour du PAT**	Communication autour du PAT et sensibilisation grand public (lien avec la stratégie de communication globale et création de supports nécessaires aux différentes actions)	Elaboration d'une **stratégie de communication** sur les thématiques du PAT - cibler notamment les jeunes, les actifs, les scolaires et leurs parents. Faire passer des messages pour accompagner les changements de comportements Réaliser et faire vivre les outils de communication nécessaire du PAT : - **Plateforme en ligne proposant le recensement des producteurs et des débouchés**, mise en valeurs de événements, opportunités, identification des acteurs locaux, appels à bénévoles/implication citoyenne - Diffusion plus large de la plateforme intéractive, distribution d'annuaires - **Exposition sur les métiers de l'agriculture** -**Guide à destination des communes** présentant le PAT, leurs leviers d'actions et les outils sur lesquelles ces communes peuvent s'appuyer. - **Autres supports de communication** nécessaires à la vie du PAT - Guides papier de l'agriculture locale **Relayer les actions des acteurs locaux** afin de renforcer la connaissance des dispositifs en place (acteurs locaux, lutte contre le gaspillage, etc.) **Former un réseau d'ambassadeurs habitants**, mobiliser des jeunes pour concevoir des actions de communication	Connaissance des acteurs locaux du PAT Connaissance du grand public de l'action de la collectivité sur l'agriculture et l'alimentation Connaissance des actions et dispositifs portés localement Sensibilisation grand public Meilleure connaissance des métiers de l'agriculture et de l'alimentation	Porteur et relai	CAPD	Epiceries sociales et solidaires, associations locales Office du tourisme
	1.3	**Animer un réseau de communes**	Réseau de communes	**Animation d'un réseau d'élus et techniciens pour outiller, former, accompagner les projets** Un élu référent par commune pour : identifier les besoins de la commune et être le relai de l'Agglo sur ces sujets, relayer les informations Rôle de l'Agglo : formation, apports d'informations et d'ingéniérie aux communes, appui et conseil invidiuel Objectifs du réseau : partages d'expérience et diffusion de ressources, appui et conseil individuel aux communes Fonctionnement / modalités du réseau : - organisation d'une visite des communes / ou regroupements de communes pour réaliser un mini diagnostic/ étude des besoins en lien avec le PAT puis apports d'informations, suggestions de solutions etc. - animation de quelques temps forts par an - veiller à éviter la sur-sollicitation des communes Premières étapes : -Constituer un guide du PAT à l'attention des communes sur les questions agricoles et alimentaires et les dispositifs existants -Formation de la chargée de mission sur les sujets spécifiques aux besoins des communes : restauration collective -Réflexion sur la manière d'amener les sujets agricoles et alimentaires aux communes, pour s'inscrire dans la stratégie globale de l'Agglo de diffusion d'information et d'appui aux communes.	Connaissance des communes du PAT, de ses actions, de l'appui qui peut leur être apporté. Enclenchement d'actions à échelle communale sur les sujets agricoles et alimentaires.	Porteur	CAPD	Direction Départementale des Territoires de l'Eure-et-Loir

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-124-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Axe 2 - Une agriculture locale pérenne, durable et résiliente face aux changements								
Objectifs	**N°**	**Action**	**Type d'action**	**Détail de l'action**	**Impact et résultat attendu**	**Rôle CAPD**	**Porteur**	**Acteurs partenaires**
Préserver le foncier agricole	**2.1**	**Poursuivre le travail de protection du foncier agricole et la lutte contre l'artificialisation**	Lien autre collectivité ou politique publique Réseau de communes	- Poursuivre la préservation du foncier engagée via la politique de l'Agglo et dans le cadre du programme "Territoire pilote de sobriété foncière" - Mise en place d'une veille foncière locale avec la SAFER et inscription de zones agricoles protégées dans les documents d'urbanisme - Formations et sensibilisation des élus : bonnes pratiques des PLU, concertation avec les agriculteurs etc. - - Diffusion d'un guide de bonnes pratiques (via le réseau des communes)	Maintien de la SAU	Porteur	CAPD (transversalité)	SAFER Convention avec Chambre d'agriculture
	2.2	**Travailler sur la mise à disposition de logements pour les actifs agricoles**	Lien autre collectivité ou politique publique Convention Chambre d'agriculture	Organisation d'une réunion avec les bailleurs sociaux et la Chambre d'Agriculture pour évaluer le potentiel partenariat Organisation d'une réunion avec les agriculteurs employeurs pour évaluer les besoins en logements permanents et saisonniers (logements temporaires) + la Chambre d'Agriculture + les bailleurs sociaux et les coopératives agricoles Exemple de projet inspirant : Département des Yvelines	Mise à disposition de logements pour les agriculteurs (permanents et saisonniers)	Acteur associé	Chambre Agriculture	Chambre d'agriculture (convention de partenariat) Bailleurs sociaux
Promouvoir les métiers agricoles et de l'agro-alimentaire	**2.3**	**Accompagner les agriculteurs souhaitant développer l'agritourisme par un réseau des fermes ouvertes**	Financement et conventionnement chambre d'agriculture	Accompagner les agriculteurs souhaitant ouvrir leur ferme au public en mobilisant les expertises de l'Office de tourisme et d'Eure-et-Loir Tourisme. Cela peut se décliner dans un parcours d'accompagnement : -**AAP à l'échelle de l'Agglo** destination des agriculteurs souhaitant ouvrir leur fermes -**Contractualisation** de ces agriculteurs et financement LEADER (supports de communication grand public, se préparer à l'accueil des scolaires) -**Formation** à l'ouverture de sa ferme par la CA et autres organismes agricoles -**Animation d'un réseau** de producteurs labellisés (Bienvenue à la ferme/accueil à la ferme). Financer la chambre d'agriculture pour renforcer l'accompagnement et animer ce réseau de fermes ouvertes. Faire le lien avec l'Education nationale Organiser des **visites de fermes** en s'appuyant sur ce réseau. La CAPD peut encourager les visites de ferme via son enveloppe globale de financement de transports scolaires pour les communes. Proposer un appui de communication pour ce réseau des fermes ouvertes.	Engagement de nouvelles fermes dans des activités permettant un meilleur équilibre économique (accueil à la ferme, visites) Sensibilisation des jeunes à l'agriculture	Financeur	Acteurs locaux	Chambre d'agriculture Education nationale Office du tourisme
	2.4	**Promouvoir les métiers de l'agriculture auprès des demandeurs d'emplois**	Lien autre politique publique (développement économique) Convention Chambre d'Agriculture	- Lien au service développement économique pour dupliquer les actions portées sur d'autres industries : stand sur les métiers agricoles et agroalimentaires lors de salons de l'emploi, intervention d'agriculteurs dans les écoles pour parler de leur métier (via une convention JA etc. - Convention avec la Chambre d'agriculture : réalisation d'une enquête auprès des producteurs sur leurs besoins en main d'oeuvre (type de main d'oeuvre, saison, etc.) dans l'optique d'un travail vers un groupement d'emploi local. - Partenariat avec la Région : "Métiers en scène" et actions de promotion des métiers en partenariat avec les établissements agricoles - Convention Grace au Jardin pour renforcer le dispositif d'insertion porté par l'association	Organiser rdv avec Mission locale, Grâce, conseil départemental et service économie, maison de l'emploi, Pôle Emploi, Chambre agricole	Acteur associé	Acteurs locaux Région	Mission locale, Grâce, conseil départemental et service économie, maison de l'emploi, Pôle Emploi Région
	2.5	**Renforcer les partenariats avec les écoles et universités**	Mise en place de partenariat	**- Mettre en place un partenariat** avec des universités pour faire réaliser certaines études/travaux par des étudiants en lien avec le PAT **(**vente itinérante des producteurs locaux, outil de transformation, etc**)**. - Dans le cadre du réseau des fermes ouvertes : identifier des fermes intéressées pour accueillir des stagiaires des formations agro en proximité - Recenser les écoles et universités en proximité, les formations associées et les pistes communes de travail. - Organiser des rendez-vous avec des directions d'écoles et universités pour identifier d'autres pistes de travail commun et inclure ces acteurs dans la gouvernance du PAT - Profiter du Dôme pour mettre en place des formations d'agriculteurs en lien avec des ingénieurs agronomes. --> travail avec le service développement économique qui développe cet axe.	Multiplier les partenariats avec les écoles et universités	Porteur	CAPD	Conseil régional Lycées agricoles Beauvais
Préserver la ressource en eau en quantité et qualité et accompagner la diversification des productions, en adéquation avec les contraintes agronomiques et climatiques	**2.6**	**Expérimenter la mise en place de filières locales de protection et de valorisation de la ressource en eau type « Terre de Sources »**	Convention organismes d'accompagnement agricole Convention avec l'AESN pour élargissement et co-financement du dispositif	**Appui et renforcement des démarches existantes (PSE) :** - organisation de réunions de travail avec la Chambre d'Agriculture, l'Agence de l'eau et Eau de Paris pour échanger sur les perspectives d'évolution des PSE existants sur les Aires d'alimentation et de captage d'eau - contribution financière complémentaire pour renforcer le dispositif - convention chambre Agriculture pour le suivi du dispositif : accompagnement les agriculteurs des aires d'alimentation et de captage sur l'adaptation de leurs pratiques et accompagnement de tous à la préservation de la ressource en quantité (réflexion sur l'irrigation, suivi cultural et technique et sensibilisation des agriculteurs de la ressource en quantité) **Structuration de débouchés par la restauration collective :** - mise en place de formations pour les chefs et communes pour l'approvisionnement en produits issus de l'agriculture conventionnée dans le cadre du dispositif type "Terre de Sources"- convention avec BioCentre	Surface labellisées Suivi de la ressource en eau et de sa qualité Suivi des pollutions diffuses agricoles dans l'eau Suivi du nombre d'exploitations biologiques et des pratiques agroécologiques en AAC Nombre d'agriculteurs bénéficiant du dispositif	Acteur associé Financeur	CAPD	Chambre d'agriculture BioCentre GABEL Grace au Jardin (formations et espace expérimental) Co-financement Agence de l'eau, Eau de Paris
	2.7	**Soutenir les changements de pratiques agricoles et la diversification des productions**	Conventions accompagnement par des organismes agricoles Convention Région pour co-financement des dispositifs d'aides aux agriculteurs	**Accompagnement des changements de pratiques sur le territoire par des dispositifs de soutien technique et financier aux agriculteurs locaux :** - Cultures et / ou aménagements à haut potentiel environnemental : haies bocagères, cultures à bas niveaux d'intrants (miscanthus, chanvre, luzerne etc.) - Structuration de filières locales de valorisation des productions à bas niveaux d'intrants : valorisation du miscanthus dans les chaufferies, filière chanvre construction etc. (cf. lien avec le service énergie) --> Convention de partenariat avec les organismes d'accompagnement agricoles pour un accompagnement technique : Chambre d'agriculture, GABEL, Grace au Jardin (jardin expérimental) --> Convention avec la Région pour abonder aux aides existantes	Augmentation des surfaces de diversification Evolution des surfaces de cultures à Bas niveaux d'intrants Evolution des km de haies bocagères	Acteur associé Financeur	CAPD	Chambre d'agriculture BioCentre GABEL Grace au Jardin Convention avec la Région
	2.8	**Contribuer au développement des filières départementales et régionales de maraichage et de légumineuses**	Conventions accompagnement par des organismes agricoles Convention Région pour co-financement des dispositifs d'aides aux agriculteurs	-Convention avec la Région pour abonder aux aides existantes de soutien aux filières légumes et légumineuses (investissements et projets collectifs et individuels) - Accompagnement et financement des projets de bassins mutualisés de retention des eaux de pluie et de systèmes d'irrigation permettant la diversification des cultures Structuration de débouchés par la restauration collective (cf. 2.6, 3.2 et 3.3)	Augmentation des surfaces de maraichage et de légumineuses Aide à la gestion de l'eau Diversification des producteurs	Acteur associé Financeur	Organismes agricoles	Chambre d'agriculture GABEL Grace au Jardin Convention avec la Région

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-124-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Axe 3 - Un système alimentaire organisé pour valoriser les productions du territoire

Objectifs	N°	Action	Type d'action	Détail de l'action	Impact et résultat attendu	Rôle CAPD	Porteur	Acteurs partenaires
S'appuyer sur la restauration collective pour contribuer à structurer des débouchés locaux aux productions locales et durables du territoire	3.1	**Etudier les besoins de cuisines centrales et les possibilités de mutualisation des outils existants et des métiers (diététicien, hygiène et sécurité, achat etc.) favorisant la cuisine sur place**	Lancement d'une étude	Contenu de l'étude : - recensement pour chaque commune des projets de restauration collective : projet politique et budget dédié - identifier les ressources à disposition dans les communes : matériels, moyens humains, surfaces, capacité actuelle et capacité maximale de préparation de repas, évolution démographique etc. --> Analyser les ressources puis proposer des pistes / scénarios de mutualisations possibles / création d'une commission PAT dédiée Plusieurs communes ont des réflexions sur la mutualisation. Par exemple, Saint Lubin des Joncherets, Saint Rémy, Nonancourt ou encore Brezolles, Tremblay, Châteauneuf ont été identifiées	Hausse de l'approvisionnement en produit locaux grâce à la mutualisation de la préparation des repas et aux reprises en régie éventuellement associées.	Porteur	CAPD	Yvelines restauration : à l'écoute des propositions et partenariats locaux (notamment achat de matières premières)
	3.2	**Accompagner les communes dans la rédaction de leurs marchés publics et s'appuyer sur les plateformes d'achats existantes**	Réseau de communes Marché d'accompagnement individuel des communes à la rédaction	**Accompagnement collectif : formation** de la chargée de mission sur la rédaction des marchés publics pour favoriser l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM et l'approvisionnement en produits locaux. Organisation de formations collectives et de partage d'expérience entre communes sur cette thématique dans le cadre du réseau des communes. **Accompagnement individuel :** accord-cadre porté par l'Agglo pour être accompagné dans la rédaction de leurs marchés par des experts du sujet. Faire le lien avec le lancement du nouveau marché alimentaire pour la restauration collective du Département (réseau REPAS)	Hausse de l'approvisionnement en produit locaux et de l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM.	Porteur	CAPD	Conseil départemental Autres EPCI du territoires BioCentre Restauration collective
	3.3	**Accompagner la montée en compétences des chefs de cuisine, voire des gestionnaires et renforcer les liens avec les producteurs**	Organiser et animer un réseau des chefs Financer l'accompagnement individuel	**Accompagnement collectif des chefs** : organiser des temps d'échanges entre chefs, organiser des rencontres avec les débouchés locaux, favoriser les retrours d'expérience et créer des habitudes de travail communes. **Accompagnement individuel** : proposer des accompagnements individuels annuels pour aller plus loin (audits d'achat, identification des approvisionnements locaux, végétalisation, etc.) Faire le lien avec le lancement du nouveau marché alimentaire pour la restauration collective du Département (réseau REPAS)	Hausse de l'approvisionnement en produit locaux et de l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM. Plus d'habitudes de travail entre chefs.	Porteur et financeur	CAPD	Conseil départemental Autres EPCI du territoires BioCentre Restauration collective
	3.4	**Poursuivre l'accompagnement des établissements dans l'évaluation et le suivi du gaspillage alimentaire et valoriser les biodéchets**	Lien autre politique publique	**Accompagnement des écoles dans l'évaluation et le suivi du gaspillage alimentaire et la valorisation des biodéchets par le service prévention des déchets** Proposer formations aux élus pour la mise en place du tri des biodéchets dans les cantines : présenter la réglementation, les différentes solutions, choisir les meilleurs solutions de traitement faire le lien avec les méthaniseurs de l'Agglo et le PCAET (stratégie de production locale d'énergie).	Réduction du gaspillage alimentaire dans les cantines du territoire	Porteur	CAPD (transversalité) ou acteurs locaux	
	3.5	**Accompagner les agriculteurs dans leur réponse aux marchés publics**	Lien autre collectivité ou politique publique	Mise en place d'ateliers pour accompagner les agriculteurs à répondre aux marchés publics par la Chambre d'Agriculture Bien faire le lien entre les informations apportées aux producteurs et celles données aux communes dans le cadre du réseau des communes et de leur accompagnement sur la rédaction des marchés publics	Hausse de l'approvisionnement en produit locaux et de l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM. Meilleur équilibre financier pour les exploitations	Relais d'information	Chambre d'agriculture	
Renforcer l'appareil local de transformation des produits agricoles	3.6	**Soutenir les projets d'outils de transformation et de conservation**	Financement /appui à l'ingénierie	Afficher le soutien de la collectivité à des projets de ce type. Possibilité de lancer un AAP pour susciter les propositions. Soutenir les projets individuels et collectifs : enveloppe financière complémentaire aux dispositifs existants. --> Conventionnement Chambre Agriculture --> Convention avec la Région pour abonder aux dispositifs existants	Favoriser les circuits de proximité, soutenir les débouchés locaux Soutenir l'emploi local	Porteur	CAPD	Département Région CMA, CCI
	3.7	**Lancer une réflexion collective (Département, Départements voisins, EPCI) sur les besoins de nouveaux outils de transformation et de conservation**	Mise en place de partenariat	Porter (ou participer à la création) d'un outil de transformation (abattage et découpe) pour la viande et de conserverie de légumes sur le département / la région. Faire le lien avec les réflexions des départements voisins (notamment Yvelines). Réaliser un inventaire de l'existant / optimiser l'existant Etudier les structurations juridiques et coûts de reviens d'outils de transformation Possibilité d'avoir recours à des étudiants pour l'étude du besoin --> Conventionnement Chambre Agriculture --> Convention avec la Région pour abonder aux dispositifs existants	Favoriser les circuits de proximité, soutenir les débouchés locaux Soutenir l'emploi local	Acteur associé	Portage autre collectivité	Département Région EPCI voisins (via la participation au réseau des PAT) CMA CCI
Renforcer le maillage en produits locaux en multipliant les débouchés	3.8	**Accompagner les communes dans leurs projets de débouchés locaux : magasins de producteurs, casiers**	Lancement d'une étude Financement, ingénierie	Réaliser une **étude des flux et du potentiel commercia**l pour définir des points de distribution des produits locaux soit dans des lieux existants (commerces alimentaires, autres) ou par le biais de casiers. Proposer un **accompagnement financier** et en ingénierie pour la mise en place des projets, remise aux normes d'un commerce. Proposer un dispositif incitatif pour les communes souhaitant encourager les achats de produits locaux dans leurs commerces en co-finançant les bons/chèques produits locaux.	Hausse de la consommation de produits locaux Développement de nouveaux débouchés pour les producteurs et meilleur équilibre économique	Porteur	CAPD	CCI CMA Chambre d'agriculture Communes
	3.9	**Accompagner l'émergence d'une vente itinérante de produits locaux sur les marchés : camion mutualisé entre producteurs locaux**	Appui à l'ingénierie	Acteurs porteurs : portage association de producteurs locaux, Terre d'Eure-et-Loir // possibilité de lien avec Sur le Champ. Partenaires : réseaux de producteurs, financeurs (CAF, CD, CR, FEADER, collectivités, banques). Cible : marchés de producteurs de l'Agglo Autres idées : camion publicitaire pour apports économiques complémentaires + associer le camion à un autre service (conseil, CAF, retraites…)	Hausse de la consommation de produits locaux Développement de nouveaux débouchés pour les producteurs et meilleur équilibre économique	Acteur associé	Acteurs locaux	Terre d'Eure-et-Loir Sur le Champ! Chambre d'agriculture
	3.10	**Faire connaître les outils d'approvisionnement local : Sur le Champ, Terres d'Eure-et-Loir, Manger bio en CVL, Réseau REPAS**	Rencontre avec les communes, présentation des dispositifs et guide du PAT, flyers de présentation des dispositifs	S'appuyer sur les visites aux communes et le réseau des communes pour **faire connaître ces plateformes (visites, guide PAT aux communes)**, mettre à disposition des communes des documents leur permettant ensuite de relayer l'information pour la restauration collective et les commerçants. Communication sur les salons existants. Ex " du Terroir à l'assiette" (CA28, tous les 2 ans) Accompagner les CCAS à s'approvisionner localement (jardins des Restaus, épiceries sociales, Grâce aux jardins) (cf. axe 5)	Hausse de l'approvisionnement en produit locaux et de l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM. Renforcer l'approvisionnement via ces plateformes des commerces de proximité.	Porteur	CAPD	Terre d'Eure-et-Loir Sur le Champ! Manger bio en CVdL
	3.11	**Co-organiser un salon professionnel de l'offre et de la demande à l'échelle départementale en 2026**	Evènementiel	Co-organisation d'un évènement de rencontres et d'échanges entre les acteurs des filières locales type "salon professionnel". Salon inter-PAT à l'échelle départementale. L'Agglo peut impulser la démarche auprès des EPCI voisins. Publics cibles : agriculteurs, artisans, transformateurs, grossistes et plateformes de produits locaux (cf. 3.10), restauration collective (chefs, gestionnaires, élus), acteurs de la distribution. Animation l'année suivante d'un évènement plus local de visites de fermes ou ateliers de transformation pour les professionnels. Appui sur les aides régionales à l'organisation d'évènements professionnels	Hausse de l'approvisionnement en produit locaux et de l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM.	Porteur Acteur associé	CAPD	Terre d'Eure-et-Loir Sur le Champ! Manger bio en CVdL Chambre d'Agriculture Conseil Départemental

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-124-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Axe 4 - Des pratiques alimentaires bonnes pour la santé et l'environnement								
Objectifs	**N°**	**Action**	**Type d'action**	**Détail de l'action**	**Impact et résultat attendu**	**Rôle CAPD**	**Porteur**	**Acteurs partenaires**
Favoriser l'accès à l'information liée aux enjeux nutritionnels de l'alimentation à tous les publics	**4.1**	**Sensibiliser les jeunes au bien manger (cf. CLS, festi miam)**	Lien autre collectivité ou politique publique	Articulation des actions avec le Contrat Local de Santé.	cf. CLS	cf. CLS		
	4.2	**Renforcer les liens avec les personnels de santé (coachs sportifs, diététiciens), les sensibiliser et les former à la santé par l'alimentation pour relai auprès de leurs bénéficiaires / publics (articulation avec le CLS)**	Mise en place de partenariat	Relai / organisation d'une rencontre avec les acteurs de la santé + CLS Agglo + PAT Agglo Acteurs à mobiliser : CPTS, FRAPS --> organisation d'un temps d'échange avec l'Agglo dans le cadre du PAT et du CLS pour étudier les possibilités de travail en commun sur le sujet de l'alimentation/santé autres acteurs : associations, centres sportifs, écoles, infirmiers scolaires etc.	Sensibilisation du grand public au « bien-manger » Essaimage de bonnes pratiques et actions de sensibilisation	Relais d'information	CAPD (CLS)	CPTS FRAPS
	4.3	**Organiser et financer l'animation d'ateliers de cuisine et d'évènements de sensibilisation à l'alimentation auprès de différents publics**	Co-financement Conventions de partenariat Evènementiel	Organisation d'ateliers de cuisine ouverts aux habitants dans les cuisines des salles des fêtes Relai et organisation régulière d'évènements existants : marchés de producteurs, participation aux Artisanales etc. --> Appui sur les associations et structures locales : Grace au Jardin, La Maison des Femmes, CCAS etc. Possibilité de financement des actions à destination des personnes précaires avec le programme MMPT	Améliorer la connaissance citoyenne de l'alimentation, du bien manger. Organisation d'événements locaux dans les communes	Porteur Relai d'information Acteur associé	CAPD	Communes CCAS Associations locales de sensibilisation au bien manger Associations sociales et de
	4.4	**Proposer un programme de découverte de l'agriculture et de l'alimentation destiné aux écoles :**	Co-financement	Constitution d'un catalogue d'animations à proposer aux écoles volontaires (convention avec des associations locales). Appel à candidatures annuel et sélection des écoles partenaires puis mise à disposition d'une petite enveloppe pour les projets nécessitant des investissements matériels (ex : potager). Type d'animation : - Potagers - Chantiers pédagogiques à la ferme - Apprentissage de la cuisine - Découverte des métiers agricoles et agroalimentaires, rencontre avec des agriculteurs, visite de fermes - Diffusion de l'exposition dans les écoles - convention Jeunes Agriculteurs - convention Grace au jardin - convention AVERN	Sensibilisation des enfants à l'agriculture et l'alimentation Mobilisation des écoles	Financeur	CAPD	Education nationale Région et Département (co-financement)
Renforcer la connaissance du vivant, de l'agriculture et la pratique du jardinage	**4.5**	**Accompagner la pratique du jardinage/potager et de la cuisine : formation des habitants à la mise en place d'un potager, accompagnement des dynamiques de jardins partagés, ateliers cuisine**	Co-financement et relai Réseau de communes	Convention avec les associations locales pour : - former le grand public au jardinage en organisant des ateliers d'initiation et de formation au jardinage pour les particuliers - aider les communes intéressées par la mise en place d'un jardin partagé / familial - organiser des ateliers de cuisine avec les personnes en situation de précarité (cuisiner les produits de son jardin) - intervention dans des écoles (cf. 4.4) - formations et interventions sur les changements de pratiques agricoles en s'appuyant sur l'espace test et le jardin expérimental de Grace au jardin Relayer les plateformes et outils de vente des fruits et légumes récoltés par les particuliers cultivant un potager (le Potiron, le Potager d'à côté)	Développement des potagers. Multiplication des jardins partagés. Amélioration de la connaissance de l'alimentation des citoyens	Financeur	Associations locales de la Fédération des jardins familiaux Grace au Jardin	Communes Fédération des Jardins familiaux Associations locales : la Sablonnière et ses jardiniers, Jardins ouvriers, Jardins du coeur Associations citoyennes
	4.6	**Aider l'organisation de journées communales pour les habitants (« jardins ouverts »)**	Réseau de communes	Evenements organisés par des communes qui peuvent ensuite mobiliser des associations locales, des groupes d'habitants autour d'elle pour l'organisation. Mettre à disposition un kit de communication pour appuyer ces projets. Tous les acteurs locaux intéressés peuvent participer : élus, particuliers passionnés, chasseurs, écoles, agriculteurs, associations etc. L'Agglo et les communes ont un rôle d'appui à l'organisation : - diffusion de l'information, relai numérique - prêt de matériel - supports de communication - mise à disposition de locaux/ d'espaces pour accueillir ces évènements - intervention lors de ces événements	Développement des potagers. Multiplication des jardins partagés. Amélioration de la connaissance de l'alimentation des citoyens	Financeur- relais de communication	Communes	Associations locales
	4.7	**Introduire des cultures nourricières dans les espaces verts publics**	Appel à projet Financement Appui à l'ingéniérie	L'Agglomération organise annuellement un appel à projet pour les communes souhaitant introduire des cultures nourricières dans les espaces verts (arbres fruitiers, herbes aromatiques etc.). L'Agglo aide les lauréats dans la mise en œuvre de leurs projets : enveloppe d'investissement, conseils techniques, organisation de rencontres et visites terrain avec des communes exemplaires ou innovantes sur le sujet etc. Un concours peut être organisé annuellement pour récompenser les plus beaux espaces verts nourriciers et les démarches citoyennes initiées dans ce cadre.	Diversification des essences des espaces verts Appropriation citoyenne de l'alimentation Paysages alimentaires nourriciers	Porteur Financeur Appui à l'ingéniérie	Communes	Services espaces verts Grace au jardin Associations de jardinage Association AVERN
Lutter contre les gaspillages et renforcer le fait maison	**4.8**	**Organiser des ateliers valorisation des déchets dans les écoles et de sensibilisation au gaspillage**	cf. action 3.4					
	4.9	**Développer la valorisation des surplus (glanage, transformation...) en relayant les outils et sites existants**	cf. action 1.2	Accompagner les communes à contractualiser, via leurs CCAS avec les outils d'approvisionnements locaux (Grâce aux jardins, jardins des restaus, etc.) Relayer les outils existants (action de communication) convention avec SOLAAL				

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-124-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Axe 5 - Lutter contre la précarité alimentaire et favoriser l'accessibilité sociale et financière à une alimentation locale et durables pour tous et toutes								
Objectifs	**N°**	**Action**	**Type d'action**	**Détail de l'action**	**Impact et résultat attendu**	**Rôle CAPD**	**Porteur**	**Acteurs partenaires**
Améliorer l'accessibilité sociale et financière à une alimentation de qualité	**5.1**	**Accompagner l'émergence d'une épicerie solidaire ambulante**	Appui à l'ingénérie Co-financement	Etude d'opportunité puis faisabilité d'un projet d'épicerie solidaire ambulante Lancement d'un appel à projet ou appel à manifestation d'intérêt pour impulser l'action et identifier la structure porteuse de l'épicerie (association, groupement d'acteurs etc.) Appui à l'ingénérie et financement de l'épicerie solidaire ambulante Possibilité de financements LEADER pour le véhicule Possibilité de financement Mieux Manger Pour Tous	Améliorer l'accessibilité physique aux produits locaux et de qualité Réduire le non recours des personnes isolées Renforcer le maillage commercial du territoire et créer du lien dans les communes Lutter contre la précarité alimentaire	Appui à l'ingéniérie	À identifier	Associations de l'aide alimentaire Département DDETSPP Possibilité de financement Mieux Manger Pour Tous
	5.2	**Accompagner la création d'un dispositif de paniers solidaires hebdomadaires de produits locaux et durables en partenariat avec les CCAS et associations du territoire**	Appui à l'ingénérie Co-financement	Organisation d'une rencontre entre acteurs sociaux et associatifs et des agriculteurs intéressés par la distribution de paniers solidaires de produits locaux et durables (distribution des surplus, tarifs solidaires pour les associations etc. Rôle de l'Agglo : co-financement du dispositif et appui à l'ingéniérie du projet Possibilité de financement Mieux Manger Pour Tous	Améliorer la qualité nutritionnelle de l'aide alimentaire Agir sur la santé des bénéficiaires de l'aide alimentaire Soutenir les associations sociales et de l'alide alimentaire	Appui à l'ingénérie Co-financement	CCAS Associations de l'aide alimentaire SOLAAL	Agriculteurs et artisans Office du tourisme DDETSPP Possibilité de financement Mieux Manger Pour Tous
	5.3	**Accompagner la mise en place de bons d'achat en faveur de produits et points de vente locaux**	Appui à l'ingénérie Co-financement	Objectif : diffusion et promotion des produits locaux auprès de toute la population Accompagner la mise en place de bons d'achats à dépenser dans des points de vente partenaires pour les salariés des entreprises (via les CE par exemple) et pour les personnes accompagnées par les CCAS Rôle de l'Agglo : - identification du porteur des bons d'achats / bons cadeaux (via la CCI, CMA, CA et associations de commerçants et artisans) - aide au déploiement et relai du dispositif (communication, information) - co-financement des bons d'achats pour les CCAS partenaires Exemple de dispositif : https://www.chequecadeau-laboucledurhone.com/commander-des-cheques-cadeaux/ Possibilité de financement Mieux Manger Pour Tous	Renforcer la consommation de produits locaux du grand public Soutenir les commerçants et artisans qui distribuent des produits locaux	Appui à l'ingéniérie Co-financement	CCI, CMA, CA Office du tourisme	Entreprises CCAS Agriculteurs et artisans Associations de commerçants et artisans Office du tourisme Possibilité de financement Mieux Manger Pour Tous
Faciliter l'accessibilité pratique aux produits locaux	**5.4**	**Travailler sur les mobilités solidaires : mettre en place des transports (covoiturages) pour renforcer l'accès à une alimentation locale et de qualité**	Portage, financement, outiller les communes	Publics cibles : toutes les personnes isolées en particulier en milieu rural, familles à faibles revenus, personnes âgées, personnes avec des difficultés de mobilité --> à identifier par les services sociaux, médecins, le voisinnage **Renforcer le covoiturage entre habitants** : installer des parkings et emplacements dédiés, communiquer sur ces emplacements et sur les possibilités de covoiturer, animer la dynamique entre habitants, inciter le covoiturage et la solidarité entre personnes par des bons coups de pouces/ chéquiers de produits locaux (cf. action 5.3)	Améliorer l'accessibilité physique aux produits locaux et de qualité	Appui à l'ingéniérie Co-financement	CAPD (transversalité)	Communes Département (aires de covoiturages)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-124-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Projet Alimentaire Territorial

Vers la labellisation PAT de niveau 2

Comité de pilotage

20 mai 2025



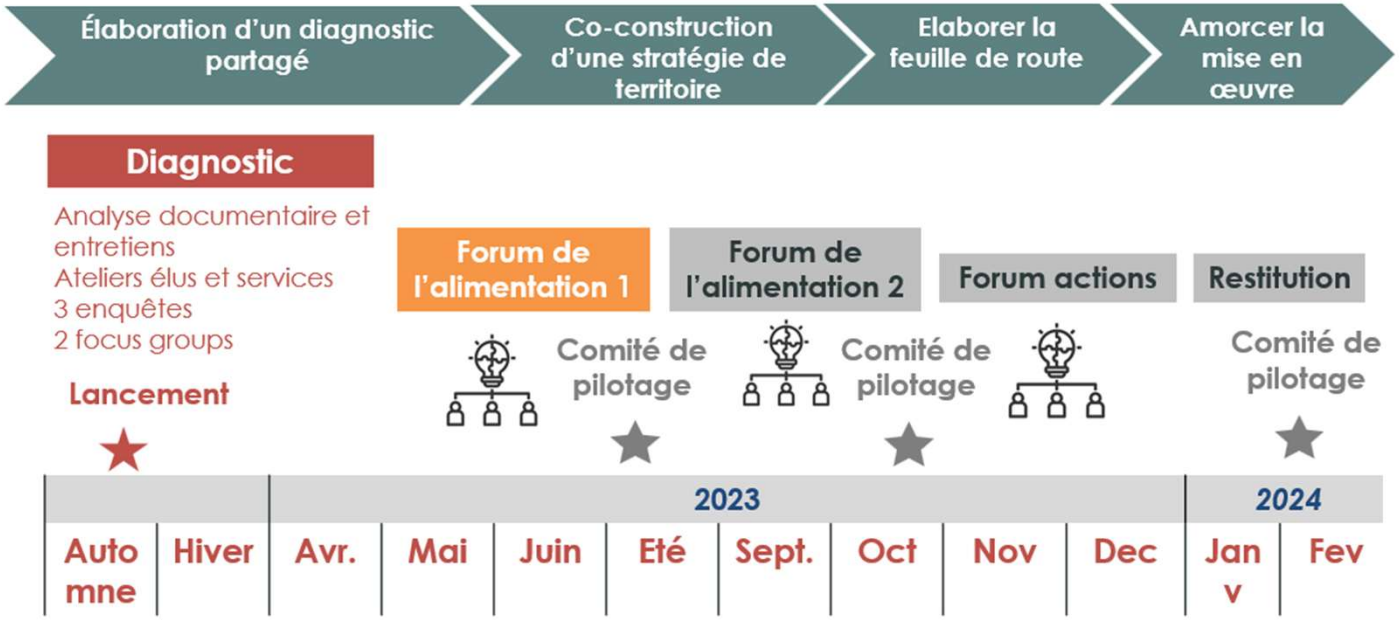
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-124-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Déroulé du Comité de Pilotage

- Retour sur l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial en 2023-2024 et sa mise en œuvre
- Les attendus pour la labellisation PAT de niveau 2
- La nouvelle feuille de route du Projet Alimentaire Territorial

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-124-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

L'élaboration du Projet Alimentaire Territorial en 2023 - 2024



- ✓ Un Projet Alimentaire Territorial élaboré en concertation avec les acteurs locaux pour aboutir à des projets concrets qui répondent aux besoins des habitants et acteurs économiques
- ✓ Restitution de la démarche et lancement de la mise en œuvre du PAT lors des Assises de l'alimentation le 04 juin 2024
- ✓ Plusieurs actions engagées depuis le lancement du PAT : cartographie en ligne, exposition photographique, formations restauration collective avec Bio Centre, animation d'ateliers sur le bien-manger avec les CCAS
- ✓ Demande de labellisation PAT de niveau 2 auprès en octobre 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-124-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Retour sur la feuille de route 2024

Pour accompagner les changements de pratiques alimentaires

- Mise en valeur des produits locaux et les lieux d'achats
- Soutien aux actions locales sur le bien-manger, la lutte contre le gaspillage
- Accompagnement à la pratique du jardinage/potager et les événements locaux renforçant la connaissance du vivant



Pour une agriculture locale pérenne et résiliente

- Animation d'un réseau de fermes ouvertes
- Accompagnement des agriculteurs à la préservation de la ressource en eau
- Promotion des métiers de l'agriculture auprès des demandeurs d'emplois
- Renforcement des partenariats avec les écoles et universités

Pour valoriser localement les productions du territoire

- Accompagnement des communes à mettre en place le tri des biodéchets dans les cantines
- Mutualisation des équipements et personnels en restauration collective
- Appui des communes à la rédaction des marchés
- Animation d'un réseau des chefs de cuisine
- Soutien aux outils de transformation locaux
- Mise en valeur des outils locaux (Sur le Champ !, Terre d'Eure-et-Loir…)
- Etude des potentiels de nouveaux lieux d'achats de produits locaux

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-124-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Les attendus pour la labellisation PAT de niveau 2

La labellisation PAT de niveau 2 permet d'accéder aux appels à projet pour bénéficier de financements pour la mise en œuvre des actions.

6 thématiques obligatoires à intégrer au plan d'action : au moins une action dans chaque catégorie, associée à des indicateurs précis de suivi et d'évaluation.

- ✓ **économie alimentaire** : développement de filières territorialisées
- ✓ **éducation alimentaire** auprès des jeunes
- ✓ **restauration collective** : approvisionnements en produits durables et de qualité (loi EGAlim)
- ✓ **nutrition et santé** : promotion de la santé publique, santé des jeunes

- ❑ ***justice sociale*** *: lutte contre la précarité alimentaire*
- ❑ ***environnement*** *: préservation des ressources, de la biodiversité et/ou du climat ; adaptation ; développement de filières vers un changement de pratiques agricoles et le développement de labels publics (maillons amont, central et aval)*

→ Les deux dernières thématiques sont à approfondir.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-124-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Vers la labellisation PAT de niveau 2

Pour la labellisation PAT de niveau 2, il est attendu :

- un **niveau d'ambition environnementale et sociale** plus élevé
- une **redéfinition des partenariats** et **rôles** de chacun dans la mise en œuvre des actions

Enrichissement du PAT pour labellisation niveau 2

Demande de labellisation	Rencontre avec la DRAAF et l'ADEME	CODEV	COPIL	Conseil communautaire	Nouvelle demande de labellisation
Octobre 2024	*Février 2025*	*Mars 2025*	*Mai 2025*	*Juin 2025*	*Été 2025*

Suite au rejet de la demande de labellisation PAT de niveau 2, nous avons **retravaillé le plan d'action du PAT** du Pays de Dreux sur les conseils de la DRAAF et de l'ADEME Centre-Val de Loire.
Le plan d'action présenté aujourd'hui résulte de ce travail d'enrichissement du PAT pour obtenir la labellisation de niveau 2.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-124-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Ajustement de la feuille de route du Projet Alimentaire Territorial



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-124-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Le Projet Alimentaire Territorial du Pays de Dreux

5 axes et 11 objectifs

Axe 1 - Socle transversal du PAT

Axe 2 - Une agriculture locale pérenne, durable et résiliente face aux changements

Axe 3 - Un système alimentaire organisé pour valoriser les productions du territoire

Axe 4 - Des pratiques alimentaires bonnes pour la santé et l'environnement

Axe 5 - Lutter contre la précarité alimentaire et favoriser l'accessibilité sociale et financière à une alimentation locale et durable pour tous et toutes

Ce document présente une version synthétique de la feuille de route. Le détail des actions et de leur mise en œuvre est disponible dans le tableau excel à votre disposition.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-124-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Axe 1 - Socle transversal du PAT

Animer le PAT	1.1	• Animation et coordination du PAT • Suivi et évaluation du PAT • Veille territoriale
Communiquer et sensibiliser autour du PAT	1.2	• Site internet et cartographie des producteurs locaux • **Diffusion de guides de l'agriculture locale en version papier (avec l'Office du Tourisme)** • **Diffusion plus large de la carte interactive des producteurs locaux via plusieurs canaux** • Exposition photographique itinérante • Communication grand public : ateliers de cuisines, fermes ouvertes, sensibilisation etc. (cf. axe 3)
Animer un réseau de communes	1.3	• Guide pratique du PAT à destination des communes • Identification d'un référent PAT par commune

*Les actions en gras ont été retravaillées et / ou ajoutées lors de cette phase d'ajustement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-124-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Axe 2 - Une agriculture locale pérenne, durable et résiliente face aux changements

Préserver le foncier agricole	2.1	Poursuivre et intensifier le travail de protection du foncier agricole et la lutte contre l'artificialisation : • veille foncière locale avec la SAFER • inscription de zones agricoles protégées dans les documents d'urbanisme • guide de bonnes pratiques pour les communes (PLU) (cf. action 1.3)
	2.2	**Travailler sur la mise à disposition de logements pour les actifs agricoles avec les bailleurs sociaux et les agriculteurs** (cf. action du PLHI) : convention Chambre Agriculture et mise en relation des acteurs
Promouvoir les métiers agricoles et de l'agro-alimentaire	2.3	Accompagner les agriculteurs souhaitant développer l'agritourisme par un réseau des fermes ouvertes
	2.4	**Promouvoir les métiers de l'agriculture auprès des demandeurs d'emplois et des jeunes :** • Appui sur les dispositifs régionaux « Métiers en scène » et de mise en relation des établissements agricoles avec les écoles • Travail avec les organismes d'insertion et de promotion de l'emploi (Mission locale, Graces)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-124-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Axe 2 - Une agriculture locale pérenne, durable et résiliente face aux changements

Préserver la ressource en eau (en quantité et qualité) et accompagner la diversification des productions dans une vision prospective intégrant les évolutions climatiques	2.6	**Expérimenter la mise en place de filières locales de protection et de valorisation de la ressource en eau type « Terre de Sources » :** • Appui et renforcement des démarches existantes (PSE) : poursuite de la convention Chambre d'agriculture et co-financement du dispositif • Structuration de débouchés par la restauration collective : mise en place de formations pour les chefs et communes (cf. 3.2 et 3.3)
	2.7	**Soutien technique et financier aux changements de pratiques agricoles :** • Cultures et / ou aménagements à haut potentiel environnemental : haies bocagères, cultures à bas niveaux d'intrants (miscanthus, chanvre, luzerne etc.) • Structuration de filières locales de valorisation des productions à bas niveaux d'intrants : valorisation du miscanthus dans les chaufferies, filière chanvre construction etc. (cf. lien avec le service énergie)
	2.8	**Contribuer au développement des filières départementales et régionales de maraichage et de légumineuses :** • Convention avec la Région pour abonder aux aides existantes de soutien aux filières légumes et légumineuses (investissements et projets collectifs et individuels) • Accompagnement et financement des projets de bassins mutualisés de rétention des eaux de pluie et de systèmes d'irrigation permettant la diversification des cultures • Structuration de débouchés par la restauration collective (cf. 2.6, 3.2 et 3.3)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-124-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Axe 3 - Un système alimentaire organisé pour valoriser les productions du territoire

S'appuyer sur la restauration collective pour contribuer à structurer des débouchés locaux aux productions locales et durables du territoire	3.1	Etudier les besoins de cuisines centrales et les possibilités de mutualisation des outils existants et des métiers (diététicien, hygiène et sécurité, achat etc.) favorisant la cuisine sur place
	3.2	Accompagner les communes dans la rédaction de leurs marchés publics et s'appuyer sur les marchés et plateformes d'achats existantes (formations)
	3.3	Accompagner la montée en compétences des chefs de cuisine, voire des gestionnaires et renforcer les liens avec les producteurs (formations)
	3.4	Accompagner les établissements dans l'évaluation et le suivi du gaspillage alimentaire et valoriser les biodéchets (formations)
	3.5	Accompagner les agriculteurs dans leur réponse aux marchés publics (formations)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-124-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Axe 3 - Un système alimentaire organisé pour valoriser les productions du territoire

Renforcer l'appareil local de transformation des produits agricoles	3.6	Soutenir les projets d'outils de transformation et de conservation (convention avec la Région)
	3.7	Lancer une réflexion collective (Département, Départements voisins, EPCI) sur les besoins de nouveaux outils de transformation et de conservation
Renforcer le maillage en produits locaux en multipliant les débouchés	3.8	Accompagner les communes dans leurs projets de débouchés locaux : magasins de producteurs, casiers – lancement d'une étude sur le maillage commercial de proximité
	3.9	Accompagner l'émergence d'une vente itinérante de produits locaux sur les marchés : camion mutualisé entre producteurs locaux
	3.10	Faire connaître les outils d'approvisionnement local : Sur le Champ, Terres d'Eure-et-Loir, Manger bio en CVL, REPAS
	3.11	**Co-organiser un salon professionnel de l'offre et de la demande en 2026 à l'échelle départementale et inter-PAT**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-124-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Axe 4 - Des pratiques alimentaires bonnes pour la santé et l'environnement

Favoriser l'accès à l'information liée aux enjeux nutritionnels de l'alimentation à tous les publics ; sensibiliser la population à l'agriculture et l'alimentation	4.1	Sensibiliser les jeunes au bien manger (cf. CLS, festi miam)
	4.2	Renforcer les liens avec les personnels de santé (coachs sportifs, diététiciens) , les sensibiliser et les former à la santé par l'alimentation pour relai auprès de leurs bénéficiaires (articulation avec le CLS)
	4.3	**Organiser et financer l'animation d'ateliers de cuisine et d'évènements de sensibilisation à l'alimentation auprès de différents publics :** • Organisation d'ateliers de cuisine ouverts aux habitants dans les cuisines des salles des fêtes • Relai et organisation régulière d'évènements : marchés de producteurs, participation aux Artisanales etc.
	4.4	**Proposer un programme de découverte de l'agriculture et de l'alimentation destiné aux écoles :** • Potager, chantiers pédagogiques à la ferme, apprentissage de la cuisine • Rencontre avec des agriculteurs • Diffusion de l'exposition photographique

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-124-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Axe 4 - Des pratiques alimentaires bonnes pour la santé et l'environnement

Renforcer la connaissance du vivant, de l'agriculture et la pratique du jardinage	4.6	**Accompagner la pratique du jardinage/potager :** • Ateliers d'initiation au jardinage pour les particuliers • Aide et outillage des communes dans la mise en place de jardins partagés / familiaux • Relai des outils et plateformes de mise en relation et vente de fruits et légumes des potagers des particuliers
	4.7	Soutenir les communes dans l'organisation de journées communales pour les habitants (« jardins ouverts ») et d'évènements festifs autour de l'agriculture et l'alimentation dans les communes, diffusion de l'exposition dans les communes
	4.8	**Introduire des cultures nourricières dans les espaces verts publics :** • Organisation d'un appel à projet annuel aux communes pour l'introduction de cultures nourricières dans les espaces verts (arbres fruitiers, herbes aromatiques etc.)
Lutter contre les gaspillages et renforcer le fait maison	4.9	Poursuivre l'organisation d'ateliers valorisation des déchets dans les écoles et de sensibilisation au gaspillage
	4.10	Développer la valorisation des surplus (glanage, transformation…) en relayant les outils et sites existants (convention SOLAAL)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-124-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Axe 5 - Lutter contre la précarité alimentaire et favoriser l'accessibilité sociale et financière à une alimentation locale et durable pour tous et toutes

Améliorer l'accessibilité sociale et financière à une alimentation de qualité	5.1	**Accompagner l'émergence d'une épicerie solidaire ambulante** • Etude d'opportunité, de faisabilité • Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour identifier la structure porteuse
	5.2	**Accompagner la création d'un dispositif de paniers solidaires de produits locaux et durables en partenariat avec les CCAS et associations du territoire** • Mise en relation des acteurs
	5.3	**Accompagner la mise en place de bons d'achat en faveur de produits et points de vente locaux :** • Bons d'achats pour les entreprises (avec l'Office du tourisme) • Bons d'achats pour les personnes précaires (via les CCAS)
	5.4	Initier une réflexion sur les mobilités solidaires (covoiturages…) pour se rendre sur les lieux de courses alimentaires

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-124-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

- **Prochaine étape :**

Conseil communautaire le 30 juin

Enrichissement technique du PAT pour dépôt du dossier de demande de labellisation de niveau 2 à l'été

